

Armand Colin

FOULES RÉVOLUTIONNAIRES

Author(s): Georges Lefebvre

Source: *Annales historiques de la Révolution française*, 11e Année, No. 61 (Janvier-Février 1934), pp. 1-26

Published by: [Armand Colin](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/41924568>

Accessed: 15-11-2015 12:14 UTC

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Armand Colin is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Annales historiques de la Révolution française*.

<http://www.jstor.org>

FOULES RÉVOLUTIONNAIRES (1)

Je dois observer d'abord que, si j'ai été invité à présenter cette communication à la semaine de synthèse, c'est à mes recherches sur l'histoire économique et sociale de la Révolution française que je dois cet honneur. Qu'on ne soit donc pas surpris si je me réfère surtout à l'histoire de cette dernière et principalement à l'année 1789 : l'étude des foules aux premiers temps de la Révolution, me paraît susceptible de fournir une utile contribution à l'enquête que nous avons entreprise et mon essai sur la Grande Peur m'a donné l'occasion de les examiner attentivement (2).

La notion spécifique de *foule* a été introduite dans l'histoire de la Révolution française par le docteur Lebon (3). Elle impliquait l'existence de problèmes dont on ne s'était guère soucié avant lui. Mais si le mérite de cet auteur est, à cet égard, incontestable, il ne va pas au delà. Abondant et pressé, il demeure confus et superficiel. Ces problèmes, il ne les a pas posés ; la notion de foule, elle-même, il ne l'a pas éclaircie. Tantôt, il entend par là un agrégat hétérogène d'individus ; ailleurs, il oppose la foule à l'élite et elle n'est plus dès lors que la masse diffuse des classes populaires. Il passe d'une notion à l'autre et les confond arbitrairement ; la cause en est probablement que, dans sa pensée, l'homme est mené, en général, par ce qu'il appelle la *contagion mentale*, contagion que d'ailleurs il n'a pas non plus étudiée ni même définie. Ces faiblesses ne surprennent qu'à demi : Lebon, en effet, n'avait aucune connais-

(1) Communication présentée au Centre de Synthèse (Hôtel de Nevers, 12, rue Colbert, à Paris), à l'occasion de la Semaine de Synthèse de 1932, tenue sous la présidence de M. Henri Berr et dont le compte rendu paraîtra prochainement chez Alcan.

(2) *Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution*, t. I (Lille, 1914). Introduction (notamment p. XXVIII et XXIX : mentalité populaire à l'égard de la question des subsistances). *Les paysans du Nord pendant la Révolution française* (Lille, 1924) ; *La Grande Peur de 1789* (Paris, Colin, 1932).

(3) *Psychologie des foules* (1895) ; *La Révolution française et la psychologie des Révolutions* (1912).

sance directe de l'histoire sociale ni même politique de la Révolution et puisait sa documentation dans Taine. De ses livres, on tire deux conclusions. La première est que, en parlant de la *foule*, il ne se souciait nullement de l'étudier, mais dissimulait sous ce terme une certaine conception des phénomènes mentaux en sorte que la spécificité de la foule disparaît en réalité pour faire place à un problème de psychologie individuelle. La seconde est que la Révolution en général et la française en particulier sont l'œuvre d'attroupements inconscients, suggestionnés par des meneurs plus ou moins sincères, et, donc, n'ont pas de causes sinon les ouvrages des « philosophes » qui ont suggestionné les meneurs eux-mêmes : il est assez curieux de voir un homme qui se donnait pour un réaliste rejoindre ainsi les partisans de la conception purement idéologique des mouvements révolutionnaires.

Les assertions de Lebon sont passées, à l'aventure, dans de soi-disant ouvrages d'histoire qui sont en réalité des œuvres de polémique, mais les historiens proprement dits n'en ont rien retiré et n'ont pas abordé le problème de la foule. C'est fâcheux car, seuls, ils peuvent fournir aux sociologues les matériaux indispensables. Il faut d'ailleurs ajouter que les sociologues eux-mêmes ne se sont guère intéressés au problème parce que la foule constitue un phénomène collectif plutôt que social, un phénomène « dégradé », dont il n'est pas facile de saisir les caractères fluctuants (1).

Implicitement les historiens de la Révolution semblent considérer les foules révolutionnaires comme des réunions volontaires d'individus qu'animaient une commune émotion ou un identique raisonnement, en vue d'une action plus ou moins concertée ou de la célébration d'une fête. Ce ne sont pas là des foules au sens spécifique du mot, mais des *rassemblements*. On pense évidemment aux manifestations, comme celles du 20 juin 1792 et du 2 juin 1793,

(1) On a étudié surtout ce qu'on appelle « les foules criminelles ». Voir la bibliographie dans D. ESSERTIER, *Psychologie et Sociologie*, notamment p. 119 et s. J'ai trouvé des suggestions très précieuses dans G. DUMAS, *La contagion mentale* (*Revue philosophique*, 1911 et 1915) et dans DELACROIX, *La religion et la foi* 1922. M. Maurice Halbwachs, mon collègue, a bien voulu s'entretenir avec moi de ces questions pendant que je préparais cette étude et lire ensuite mon manuscrit. J'ai tiré grand profit de ses réflexions et je suis heureux de pouvoir lui exprimer ici mes remerciements.

aux colonnes insurrectionnelles, à celles du 10 août 1792 par exemple, aux fêtes du 10 août 1793 et du 20 prairial an II. Ces rassemblements diffèrent de la foule au point de présenter incontestablement une certaine organisation : la garde nationale et les sections leur fournissent des cadres.

Mais on peut objecter que les foules de 1789 ne revêtent pas les mêmes caractères. D'abord, les combattants du 14 juillet et la colonne, composée en grande partie de femmes, dont Maillard prit la direction, le matin du 5 octobre, ne présentent pas de trace d'organisation. Il en va de même pour les émeutes agraires. Mais on remarque surtout qu'avant de prendre le caractère de rassemblements orientés vers l'action, les attroupements de 1789 se sont constitués d'abord, sinon toujours par hasard, comme la foule pure, du moins pour des raisons étrangères à l'action révolutionnaire. Le dimanche 12 juillet, le peuple de Paris était partiellement rassemblé aux environs du Palais-Royal pour se promener et jouir du beau temps, lorsque la nouvelle du renvoi de Necker a tout à coup modifié son état d'esprit, créé un *état de foule* et préparé la mutation brusque de l'agrégat en un rassemblement révolutionnaire. Probablement, les femmes qui se sont réunies le lundi 5 octobre voulaient, au moins pour la plupart, manifester contre la rareté et la cherté du pain et c'est seulement ensuite que l'agrégat s'est transformé brusquement en une colonne de marche vers Versailles. A Igé, en Mâconnais, le dimanche 26 juillet, les paysans avaient assisté comme d'habitude à la messe et s'étaient trouvés naturellement réunis à la sortie de l'église : cette assemblée se mua en rassemblement révolutionnaire dirigé contre le château, ce qui fut le point de départ de la révolte agraire de la province. Pendant la Grande Peur, les attroupements se forment d'abord à la nouvelle de l'approche des brigands ; si l'on surmonte l'effroi, on passe à l'organisation de la défense ; c'est après seulement que parfois — ce n'est pas le cas le plus fréquent, tant s'en faut — le rassemblement prend un caractère révolutionnaire, c'est-à-dire hostile aux privilégiés et aux agents du roi. A travers toute la Révolution, on rencontre de semblables mutations brusques d'une foule

en un rassemblement offensif, notamment dans les marchés ou aux portes des boulangeries, en temps de disette. Pour notre enquête, elles sont beaucoup plus intéressantes que la préparation d'une insurrection méthodiquement organisée.

En second lieu, quand on se trouve en présence d'un *rassemblement*, on ne peut pas le considérer comme une simple réunion d'hommes dont les idées ou les passions se seraient éveillées, en toute autonomie, dans la conscience de chacun d'eux ; s'ils se groupent pour agir, c'est qu'il y a eu entre eux, au préalable, action intermentale et formation d'une mentalité collective. Les mutations brusques dont nous venons de parler font présumer semblable opération antécédente. Les mouvements convulsifs de la Grande Peur ne peuvent s'expliquer d'autre façon. Implicitement, les historiens l'admettent sans doute et il leur arrive de décrire les fins que poursuivaient les attroupés ou d'analyser leurs sentiments. Mais il faut bien convenir qu'ils n'ont pas poussé bien loin leurs recherches de ce côté. Ils étudient plus volontiers les conditions de la vie économique, sociale et politique qui, à leur avis, sont à l'origine du mouvement révolutionnaire — et, d'autre part, les événements qui l'ont marqué et les résultats qu'il a obtenus. Or, entre ces causes et ces effets s'intercale la constitution de la mentalité collective : c'est elle qui établit le véritable lien causal et, on peut bien le dire, qui, seule, permet de bien comprendre *l'effet* car il paraît parfois disproportionné par rapport à la *cause*, telle que la définit trop souvent l'historien. L'histoire sociale ne peut donc se borner à décrire les aspects externes des classes antagonistes ; il faut aussi qu'elle atteigne le contenu mental de chacune d'elles ; c'est ainsi qu'elle peut contribuer à expliquer l'histoire politique et, tout particulièrement, l'action des rassemblements révolutionnaires.

Enfin, de ce qu'un attroupement est concerté, il n'en résulte pas que les hommes qui s'y incorporent, pensent et agissent, à partir de ce moment, de la même façon que s'ils étaient restés isolés. Dans la formation de la mentalité collective, il faut également tenir compte des agrégats plus ou moins involontaires qui peuvent, dans la vie quo-

tidienne, rapprocher les individus. Si l'on définit l'attrouplement révolutionnaire, comme un *rassemblement*, il faut donc étudier les rapports qu'il peut soutenir avec la *foule* proprement dite.

Telles sont les trois questions que nous nous proposons d'examiner brièvement.

I

LA FOULE A L'ÉTAT PUR OU *agrégat*. LES AGRÉGATS SEMI-VOLONTAIRES. LA MUTATION BRUSQUE EN RASSEMBLEMENT.

A l'état pur, la foule est un *agrégat* involontaire et éphémère d'individus comme il s'en constitue aux abords d'une gare, au moment du passage d'un train, dans une rue ou sur la place d'une ville au moment où les écoles, les bureaux et les usines déversent leur population qui se mêle aux chalandes et aux promeneurs : la topographie urbaine leur impose un certain itinéraire ; la densité de la foule en est fonction comme elle l'est aussi de l'heure et du temps qu'il fait.

Par rapport au « social » cette foule se caractérise par une désintégration provisoire des groupes. Halbwachs a bien montré qu'entre l'atelier d'où il sort et la famille où il va rentrer, l'ouvrier, dans la foule des rues, échappe pour un moment aux institutions qui socialisent son activité (1).

De là, sans doute, le sentiment de joie qu'éprouvent certains hommes à se perdre dans la foule ; de là aussi l'inquiétude que ressentent quelques-uns : les premiers se sentent libérés, les autres s'effarent à l'idée d'être abandonnés à eux-mêmes.

Ainsi composée d'éléments sociaux désintégrés, la foule pure semble dépourvue de mentalité collective : c'est simple en apparence et nous verrons ce qu'il faut en penser.

C'est principalement à cette foule pure que s'applique l'hypothèse de la *contagion mentale* dont Lebon fait si grand état. Mais il importe de rappeler que Durkheim (2) a montré péremptoirement qu'il confond, sous ce nom,

(1) *La classe ouvrière et les niveaux de vie* (Paris, 1913), p. 446 et s.

(2) *Le suicide*, p. 108.

des opérations essentiellement différentes : 1) Le nivellement des idées par échange intermental ; 2) L'adoption d'une idée par raisonnement, par considération d'utilité, par sympathie ou souci de conformisme, par peur de la contrainte matérielle ou morale ; 3) Enfin la contagion proprement dite qui est contagion de mouvement, telle qu'elle se manifeste dans les agrégats animaux dont M. Bohn nous a parlé antérieurement. Les deux premières espèces d'opérations comportent des éléments intellectuels et ne sauraient se voir qualifiées de contagions mentales. Cette réserve faite, la contagion de mouvement peut effectivement se manifester dans la foule, mais cette possibilité ne saurait être considérée comme le caractère essentiel de cette dernière.

L'*agrégat* ou foule pure étant ainsi défini, il faut d'abord observer qu'entre lui et le *rassemblement* volontaire on rencontre nombre de réunions de caractère intermédiaire qu'on propose d'appeler agrégats *semi-volontaires*. Nous retiendrons ici ceux qui nous paraissent avoir joué un rôle au début de la Révolution dans la formation de la mentalité collective et dans la préparation des *rassemblements*. Ce rôle est particulièrement important dans les campagnes où les conversations de l'atelier, de la rue et du cabaret ne tiennent pas la même place qu'à la ville.

La vie agricole, dans l'ancien régime, rapprochait beaucoup plus souvent les paysans qu'aujourd'hui, tout au moins dans de nombreuses régions. Les plaines françaises étaient, la plupart du temps, des pays de champs ouverts ; le terroir du village était divisé en soles où l'assolement était obligatoire, soit qu'il y eut, en effet, *contrainte de soles*, soit que la vaine pâture et le morcellement parcellaire rendissent cette pratique absolument indispensable. Au moment des labours, des semailles, de la fenaison, de la moisson, sans parler de la vendange, les paysans se rendaient donc tous ensemble dans le même coin du terroir. Il n'est pas impossible qu'au point de vue qui nous occupe il y ait là un principe de différenciation entre ces régions et les pays d'enclos (c'étaient surtout l'Ouest et le Limousin) ou les pays de montagne. Il faut ajouter qu'en temps de moisson et de vendange, les migrations ouvrières et la

pratique du glanage en bandes jouaient également leur rôle.

Plus apparente est l'influence de la messe dominicale qui était infailliblement suivie d'une réunion dans l'église ou sur la place ; après quoi, des groupes se formaient dans les cabarets. On comprend ainsi que le dimanche ait joué un grand rôle dans les troubles agraires : nous avons déjà cité l'exemple d'Igé dans le Mâconnais. Pour la même raison le lundi était également redouté : on exécutait ce jour-là les desseins formés le dimanche.

Le marché présente également une importance capitale. On sait que le paysan ne pouvait vendre ses denrées chez lui, surtout ses grains : il devait obligatoirement les transporter à la ville et les y exposer sous l'œil des chalands à la place et à l'heure indiquées. Il en profitait pour faire ensuite ses achats. La population rurale entrait ainsi en contact avec celle des villes : c'est ainsi qu'elle connaissait les nouvelles. Mais, à l'occasion, elle se trouvait touchée aussi par les idées qui fermentaient chez les citadins. S'il y avait des troubles au marché, les paysans en faisaient le récit au village : celui-ci prenait peur. Si la disette régnait, les paysans venaient acheter au marché et les gens de la ville s'effrayaient à leur tour en voyant affluer ces affamés.

En temps de crise semblable, la circulation des grains qui ne pouvait alors s'opérer que par bateau ou, plus ordinairement, par voiture, suscitait à chaque instant des attroupements qui arrêtaient ou pillaient les véhicules. La mendicité se développait et bientôt des bandes se mettaient à circuler. Mais rien n'était plus redoutable que les *queues* qui, dans les grandes villes, se formaient continuellement à la porte des boulangers : aucun attroupement n'est plus propre à se muer soudain en rassemblement d'émeutiers.

Dans tous les cas que nous venons d'énumérer, la réunion n'est pas volontaire. Les hommes se rendent à leur travail, à la messe, au marché, chez le boulanger pour vaquer à leurs affaires, non pour se grouper. Toutefois ils savent parfaitement que leurs semblables en feront autant et qu'ils se trouveront pris dans la foule — et ils y consen-

tent. Bien mieux : ils en sont heureux et seraient bien fâchés, la plupart du temps, de se trouver seuls. La réunion leur apparaît comme une distraction et un plaisir qui ne sont pas l'objet essentiel qu'ils poursuivent mais dont ils ressentiraient cruellement la privation. C'est une des raisons aussi pour lesquelles ils continuèrent d'aller au marché lorsqu'on les autorisa à vendre chez eux en 1774 et en 1787 ; l'habitude a subsisté très avant dans le XIX^e siècle pour les grains et s'est conservée pour les menues denrées. Arthur Young trouverait encore à se moquer, comme il le faisait en 1788, du paysan qui perd son temps pour aller vendre des légumes ou des œufs dont le prix ne vaut pas le temps qu'il perd. Mais il ne tenait pas compte de la distraction qu'y trouve le paysan.

Nous sommes ainsi conduits à mentionner les réunions proprement récréatives. Dans les villes, elles sont quotidiennes ou, tout au moins, dominicales, en certains lieux qui servent de rendez-vous tacite. On connaît le rôle du Palais-Royal à Paris. C'est une assemblée de ce genre qui fut, comme on l'a rappelé, l'origine des rassemblements révolutionnaires du 12 juillet 1789. Dans les campagnes, les fêtes « votives » ou « baladoires » remplissent la même fonction de manière beaucoup plus intermittente naturellement. On les avait toujours redoutées. En juillet 1789 les mouvements agraires du Beaujolais furent hâtés, assura-t-on, par la fête votive de Crèches. Avec ces assemblées, nous faisons évidemment un pas de plus. On se rend sans doute à la promenade et à la fête pour jouir du beau temps, pour regarder les étalages, pour écouter les baladins, non pas, à proprement parler, pour s'attrouper. Mais le plaisir de voir du monde compte aussi parmi les perspectives et toutes les autres seraient gâtées et peut-être même s'évanouiraient, si l'on craignait de se trouver seul.

Enfin, une fois les Etats généraux convoqués, puis réunis, une dernière sorte de réunions mérite d'être citée. Il s'agit d'abord des assemblées électorales de paroisses pour l'élection des délégués et la rédaction des cahiers de doléances. Il s'agit aussi des attroupements spontanés qui se formaient dans les villes pour attendre le courrier et pour écouter la lecture à haute voix des lettres envoyées

par les députés ou des correspondants bénévoles. Ces réunions ont exercé une influence énorme sur l'évolution de la mentalité collective. Dans les assemblées électorales, les gens du Tiers Etat ont récapitulé tous les griefs qu'ils articulaient individuellement : rien n'a été plus propre à favoriser le nivellement dont nous aurons à parler et, en même temps, à raviver l'amertume et la colère. Les attroupements formés pour entendre les nouvelles se sont plus d'une fois transformés en juillet 1789, à Rennes par exemple, en groupements d'action révolutionnaire. Ici, nous touchons presque au rassemblement volontaire : les habitants étaient convoqués par le roi aux assemblées électorales, mais il est évident qu'ils n'y venaient pas contre leur gré et qu'ils entendaient bien agir collectivement ; on venait aux nouvelles pour son propre compte mais, à ce moment, la mentalité collective révolutionnaire était déjà née et, si on était impatient d'être renseigné, c'était en vue d'une action éventuelle.

On s'approche pourtant un peu plus encore du rassemblement révolutionnaire avec les assemblées convoquées dans un grand nombre de villes à la fin de juin et en juillet 1789 pour rédiger et signer des adresses au roi et à l'assemblée nationale à propos des événements de Paris et de Versailles. Sans doute, la démarche reste en principe légale et même respectueuse, quoique les termes dont on use ne le soient pas toujours. Mais ces adresses, concertées d'ordinaire avec les députés, constituaient déjà des actes.

Si les explications précédentes permettent d'entrevoir, croyons-nous, comment plusieurs de ces agrégats ont pu se transformer brusquement en *rassemblements*, il n'en est pas moins vrai que des considérations d'un autre ordre, auxquelles nous passons maintenant rendent le phénomène plus intelligible encore.

En décrivant ci-dessus le simple *agrégat* ou foule *pure*, nous avons fait une réserve quant à l'absence de mentalité collective où l'on pourrait être tenté de reconnaître une de ses caractéristiques. Nous pensons en effet que cette absence n'est jamais qu'apparente. Tout agrégat humain se constitue au sein d'une société ; il est bien vrai que, pour s'incorporer à lui, il faut que l'individu soit provisoirement

désintégré du groupe social dont il fait normalement partie, mais il ne peut pas, pour autant, se dépouiller complètement de la mentalité collective du groupe ; les notions et les sentiments qu'elle comporte sont seulement refoulés à l'arrière-plan de sa conscience ; encore y a-t-il des degrés dans ce refoulement, suivant que l'agrégat est plus ou moins hétérogène : dans celui qui se forme à la sortie d'une usine, les ouvriers échappent à l'emprise de l'institution économique patronale, mais la mentalité collective de classe les abandonne beaucoup moins facilement ; dans les agrégats ruraux que nous avons décrits, il n'y a pas de raison pour que les paysans perdissent complètement de vue les intérêts et les passions de la communauté villageoise. D'autre part, ces hommes participent de la mentalité collective de groupes qui ne s'expriment point par des institutions ; celui des consommateurs, par exemple, en face des producteurs et des spéculateurs ; il peut arriver que l'agrégat, bien loin d'affaiblir cette mentalité collective, la renforce au contraire : c'est le cas de l'agrégat du marché, par exemple, et de la queue chez le boulanger. On pourrait même soutenir qu'au sein de l'agrégat, l'individu, échappant à la pression des petits groupes sociaux qui forment le cadre de sa vie quotidienne, devient beaucoup plus sensible aux idées et aux sentiments qui sont le propre des collectivités plus étendues dont il fait également partie. Enfin, si involontaire et si hétérogène que soit l'agrégat, ses membres n'en appartiennent pas moins à la société, au sens le plus large du mot et il est impossible que s'efface de leur conscience l'idée collective élémentaire dans laquelle une société ne se peut concevoir, à savoir que ses membres ont le droit de voir leur vie et leurs biens respectés. On a considéré le lynchage comme le type du phénomène de la foule. A notre avis, il prouve en tout cas que, dans l'agrégat, survit l'idée collective que quiconque attente à la sûreté ou à la propriété d'un des membres du corps social doit être châtié. Lorsque l'agrégat se retourne contre le gendarme ou le policier, une idée collective d'ordre plus complexe se manifeste, à savoir que les gardiens de l'ordre public peuvent fort bien soit par erreur, soit volontairement, attenter à la liberté individuelle et que la

collectivité a le devoir de contrôler leur action. En ce sens, le phénomène-type de l'agrégat ou de la foule pure serait la panique : quand ses membres ont la conviction qu'ils sont hors d'état de se protéger collectivement contre le péril qui menace leur existence, le lien social est définitivement rompu et l'individu n'a plus qu'à chercher son salut dans la fuite.

De ces observations nous tirerons deux conclusions :

1° On peut dire, sans paradoxe, que pour l'espèce humaine l'agrégat simple ou foule à l'état pur n'existe pas. Car nous l'avons défini comme hétérogène et il ne l'est jamais complètement, ses membres participant toujours à quelque degré d'une mentalité collective; ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que certains caractères du pur agrégat, qui est animal, ne se retrouvent pas dans l'agrégat humain.

2° Les éléments de mentalité collective antécédente se trouvant simplement refoulés à l'arrière-plan de la conscience, chez les membres d'un agrégat, il suffit qu'un événement extérieur les rappelle au premier plan pour que, brusquement, ces hommes retrouvent le sentiment très vif de leur solidarité. Le réveil subit de la conscience de groupe, provoqué par une émotion violente, donne à l'agrégat un caractère nouveau qu'on pourrait peut-être appeler : *l'état de foule*. Dans les nations contemporaines de haute culture où le sentiment civique est très développé, le phénomène est particulièrement impressionnant, lorsque, au sein d'un agrégat, se répand la nouvelle que l'existence de la nation, son chef ou ses intérêts essentiels se trouvent en péril : instantanément, l'agrégat reprend conscience d'appartenir à la nation.

Dès lors, n'est-il pas aisé de comprendre comment un agrégat peut se transformer par mutation brusque, en un rassemblement révolutionnaire ? Il faut et il suffit qu'une mentalité collective révolutionnaire se soit antérieurement développée dans la population et qu'un fait vienne à se produire qui la rappelle au premier plan de la conscience dont elle avait été momentanément évincée par les causes qui avaient déterminé la formation de l'agrégat. La mutation sera d'autant plus facile si l'agrégat provoque une surexcitation physiologique, comme la fête votive, ou si,

par nature, il comporte une mentalité collective d'opposition, comme le marché ou la queue chez le boulanger en temps de disette.

Nous concluons par conséquent qu'il n'y a pas de rassemblement révolutionnaire ou, si l'on préfère employer le mot *foule* avec la signification imprécise que lui attribue le sens commun, qu'il n'y a pas de foule révolutionnaire sans qu'une mentalité collective appropriée se soit constituée antérieurement.

II

LA MENTALITÉ COLLECTIVE RÉVOLUTIONNAIRE.

Sa formation suppose évidemment des conditions économiques, sociales et politiques qui varient suivant les cas et qu'il ne saurait être question d'examiner ici. En 1789, elles aboutissent à dresser tous ceux qui appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler le Tiers Etat contre les privilégiés et contre les agents du roi chargés de maintenir une légalité oppressive et qui, d'ailleurs, pour une bonne part, sont membres de l'aristocratie. Mais la mentalité du Tiers Etat est loin d'être uniforme : les paysans souffrent beaucoup plus de l'ancien régime que les citadins et ils sont directement aux prises avec les seigneurs ; la disette, qui accentue l'irritation contre les privilégiés et contre les agents du roi, tend aussi à désagréger le Tiers Etat en opposant le pauvre au riche, le consommateur au producteur, le citadin au paysan. A d'autres époques, le problème se pose tout autrement. En 1830, le sentiment national joue un rôle prédominant ; sans doute, les journées de juillet ont un caractère politique et social : l'ancien Tiers Etat veut défendre la Charte et mettre fin au gouvernement des nobles et du clergé ; mais ce qu'on reproche surtout au roi et à ses alliés, c'est de s'être installés au pouvoir à la faveur des désastres nationaux ; le drapeau tricolore prend sa revanche contre le drapeau blanc. En février 1848, l'idée politique — suffrage universel et république — se combine avec les conflits de classe exaspérés par la crise économique ; en juin 1848, ces conflits de classe sont seuls

en cause. Le mouvement communaliste de 1871 est encore plus complexe.

La mentalité révolutionnaire se forme d'abord, c'est de toute évidence, dans les consciences individuelles, plus hâtivement, cela va de soi, dans certaines d'entre elles. Mais ses traits collectifs résultent de l'action intermentale. Comment s'exerce-t-elle ?

Avant tout par la conversation. Jusqu'à une époque très voisine de la nôtre, l'insuffisance de l'instruction populaire, la difficulté des communications, les conditions matérielles et politiques ne laissaient qu'une faible marge à l'emploi des moyens de propagande qui nous sont familiers, la brochure, le journal, la réunion publique. Aujourd'hui encore, la conversation est l'instrument de propagande par excellence : seule, elle peut atteindre les indifférents. Mais ce n'est pas comme telle qu'elle a joué le plus grand rôle dans la formation de la mentalité collective, au moins dans le passé. C'est inconsciemment et sans dessein prémédité que les hommes, au cours des entretiens quotidiens, ont exercé les uns sur les autres, l'action mentale qui unifiait leurs représentations. Aussi ne faut-il pas croire que la mentalité collective révolutionnaire se constitue subitement à la veille de la révolution ; sa germination remonte toujours fort loin ; en 1789, elle repose sur les souvenirs du peuple, sur une tradition populaire très ancienne dans la formation et la transmission de laquelle les entretiens de la veillée ont sûrement joué un rôle essentiel. Cette tradition orale comporte déjà un nivellement et des processus d'abstraction. L'antagonisme du paysan et du seigneur est aussi vieux que le régime féodal et s'est manifesté à travers l'histoire, par des jacqueries sans nombre dont la mémoire populaire a conservé sinon le récit précis et détaillé, du moins l'impression sentimentale.

Dès que l'agitation révolutionnaire commence, un des traits propres de la conversation, qui est de déformer les nouvelles, exerce une influence puissante sur l'évolution de la mentalité collective : les nouvelles sont transformées de manière à s'harmoniser avec elle, et ainsi, elles viennent en confirmer les notions constitutives et surexciter les éléments émotifs. En 1789, et, bien longtemps après, la

propagation des nouvelles s'opérait, dans la plupart des cas, par la voie orale ; l'état des communications et de la presse ne permettait aucun contrôle : autrement la Grande Peur ne s'expliquerait pas. Mais il va de soi que, depuis, la déformation des nouvelles par la conversation n'a pas laissé de se manifester, surtout en temps de crise et, bien entendu, il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'une crise révolutionnaire : la guerre de 1914 en a fourni des exemples saisissants.

Après la conversation, la propagande peut aussi, par l'imprimé, la chanson et le discours, contribuer à former la mentalité collective. En 1789, l'imprimé a joué un rôle important dans les rangs de la bourgeoisie citadine et rurale, mais il n'a pas atteint directement les masses populaires ; jusqu'à la réunion des Etats Généraux, le discours n'a pu prendre rang que dans les assemblées électorales urbaines. Mais la Révolution une fois commencée, cette propagande s'est développée puissamment et les clubs ont été créés en partie pour l'organiser. Après 1815, elle a été permanente et la répression n'a jamais pu la supprimer complètement. Il faut observer, en effet, qu'elle peut fort bien prendre une forme quasi-inconsciente, l'imprimeur, le colporteur, le chanteur ambulant flattant spontanément, par appât du gain, la mentalité collective. L'almanach, l'imagerie d'Épinal, la chanson populaire doivent être pris en grande considération quand on étudie, par exemple, la formation et la pénétration de la légende napoléonienne.

Enfin, la mentalité collective se développe aussi sous l'influence de la contrainte que la collectivité exerce sur l'individu ; elle est surtout morale et le sentiment de quiétude et d'irresponsabilité que procure le conformisme lui vient puissamment en aide ; mais la crainte d'écarter les clients ou de ne plus trouver de travail est loin d'être négligeable, et à mesure que les passions se déchaînent, celle des sévices corporels ou des attentats perpétrés contre les propriétés prend une importance croissante.

C'est à l'étude de ces différents facteurs que les historiens pourraient particulièrement se consacrer avec fruit. Les traces de leur action ne sont naturellement pas faciles à discerner et surtout à réunir en quantités raisonnables : on ne trouve pas à cet égard de dossiers dans les archives.

Mais les éléments ne font pas défaut. Toute étude sur « l'esprit public » ou « l'opinion » devrait comporter une description sur les conditions économiques, sociales et politiques et une reconstitution de la mentalité collective qui en est le reflet avec l'indication aussi précise que possible des procédés au moyen desquels elle s'est formée. On ne peut malheureusement pas dire que des livres — fort nombreux — dont le titre éveille pareil espoir, il en soit beaucoup qui le satisfassent.

Les opérations intellectuelles dont l'action intermentale est le point de départ ne se révèlent nécessairement à l'historien que par induction et ne sont pas, à proprement parler, de son ressort. Il semble qu'il y ait d'abord nivellement : ainsi, les griefs dont chaque paysan a pu souffrir à titre individuel sont portés en totalité au passif du seigneur, puis de tous les seigneurs, chacun d'entre eux se trouvant ainsi réputé solidairement responsable de l'ensemble des doléances. Encore aujourd'hui, il arrive qu'on décrive les diverses catégories de droits féodaux, dans leur infinie variété, comme si n'importe quel paysan les avait invariablement supportés tous ensemble. La conséquence naturelle de ce nivellement, c'est qu'il se construit par abstraction un seigneur-type, en sorte qu'on perçoit de plus en plus difficilement les caractères individuels de tel seigneur particulier ou qu'en tout cas, on est de moins en moins disposé à lui tenir compte de ce qu'ils peuvent avoir de modéré ou de bienfaisant. Il arrive ainsi qu'au cours des révoltes agraires, des paysans s'excusent de faire violence à « un si bon seigneur » : ils n'en brûlent pas moins ses archives. A Lisle-sur-le-Doubs, Arthur Young, sommé de dire s'il tenait pour les aristocrates, s'en défendit vivement mais, ajouta-t-il, « supposons que je fusse un seigneur, qu'arriverait-il, mes amis ?... Qu'en arriverait-il ? me répliquèrent-ils, d'un air sévère ; vous seriez pendu, car il est probable que vous le méritez ». Il faut toutefois reconnaître que ce processus n'a jamais atteint sa perfection : à travers toute la Révolution on voit des seigneurs échapper à la proscription et demeurer tranquilles dans leurs châteaux au plus fort de la Terreur, parce que leurs anciens vassaux ne leur voulaient personnellement aucun mal.

La représentation collective du seigneur lui attribue une volonté perverse d'égoïsme qui le porte à contrarier et à faire avorter par tous les moyens les réformes qui menaceraient sa suprématie. On peut bien admettre que les paysans lui attribuaient généreusement cette volonté parce que, attachés fortement à leurs propriétés, ils sentaient parfaitement bien qu'à la place du seigneur, ils n'auraient pas agi autrement. Dès qu'ils eurent appris que le roi avait convoqué les Etats Généraux, ils interprétèrent cette nouvelle comme la preuve que Louis XVI voulait soulager leur misère et comme, dans leur esprit, il n'y pouvait réussir qu'en supprimant une part au moins des impôts, tous les droits féodaux et aussi la dîme, ils en conclurent que les privilégiés chercheraient à empêcher à tout prix les réformes dont ils allaient faire les frais. De là est né le soupçon d'un « complot aristocratique » que l'opposition des privilégiés au vote par tête et ensuite la tentative de coup de force militaire contre l'Assemblée nationale ne devaient que trop justifier. Dans la mentalité collective révolutionnaire de 1789, c'est le trait fondamental. Il a été renforcé pendant les années suivantes par l'intervention de l'étranger, mais, dès 1789, la collusion des privilégiés avec l'aristocratie européenne a été prévue et a joué un rôle important dans la Grande Peur.

L'adversaire-type une fois construit, l'incapacité où se trouve un homme du peuple d'analyser les causes d'une crise économique — que les « compétences » elles-mêmes n'arrivent d'ailleurs pas à identifier avec sûreté — ne manque pas de pousser l'image au noir si les circonstances matérielles deviennent défavorables. Entre les abus permanents et les maux temporaires qui résultent du chômage et de la disette, nulle discrimination : la classe dominante est tenue pour responsable des uns et des autres, non pas toujours injustement d'ailleurs. C'est ce qui est arrivé au cours des années 1788 et 1789 et la crise économique a ainsi puissamment contribué à déchaîner le mouvement révolutionnaire. Il en a été de même en 1848 et, cette fois, c'est la bourgeoisie qui a été prise à partie. En 1789, le seigneur, le décimateur, l'agent du roi ont été accusés d'accaparement. Bien mieux : on a rattaché la disette au

« complot aristocratique », les adversaires du Tiers l'ayant organisé pour le punir de sa rébellion. C'est ce qui explique le meurtre de Foulon et de Bertier.

Si la représentation qu'on se fait de l'adversaire est pessimiste, celle qu'on élabore de la classe souffrante est au contraire optimiste. Pendant les années révolutionnaires le pauvre a été ainsi doté de toutes les vertus. Il est vrai d'ailleurs que la littérature, depuis Jean-Jacques Rousseau, avait exploité ce thème et qu'elle est responsable des poncifs qu'on retrouve dans les discours parlementaires et dans les journaux du temps beaucoup plutôt que la mentalité collective des sans-culottes. Mais il n'est pas douteux que ceux-ci aient spontanément construit l'image d'un sans-culotte idéal dont la pauvreté était l'attribut fondamental. Encore aujourd'hui, un militant syndicaliste ou socialiste se représente plus ou moins consciemment le prolétaire d'après lui-même et lui confère l'idéalisme et le désintéressement dont personnellement il est très réellement doué.

Il suit de là que, pour réaliser le bien social et pour assurer le bonheur du genre humain, il n'y a qu'à supprimer la classe adverse et, comme le bonheur particulier de chacun en dépend, tous les membres de la classe opprimée sont animés d'une ardeur dont la classe dominante est souvent tout à fait dépourvue. Mais c'est ce que les révolutionnaires ne savent pas ou ne veulent pas croire. Ils attribuent à l'adversaire la passion dont ils sont animés et, comme cet adversaire est riche, comme il dispose de l'appui de l'Etat, comme on lui voit en 1789 des armes, des serviteurs nombreux et des châteaux plus ou moins fortifiés, on surestime sa puissance et on le redoute beaucoup. Nous savons aujourd'hui qu'en 1789, l'aristocratie française n'a perçu le danger que fort tard, qu'elle n'a rien fait pour organiser « l'écrasement » du Tiers Etat qu'on l'accusait de préméditer et que la Cour, lorsqu'elle a essayé son coup de force, s'est montrée d'une incapacité lamentable. C'est pourquoi sans doute on n'a attaché aucune importance à cette idée du « complot aristocratique » qui a exercé une action si puissante sur les masses populaires. C'est pourtant la clef de bien des événements et l'on tient là une preuve

démonstrative qu'il ne suffit pas de raconter comment les choses se sont réellement passées, à la cour et au château : il faut encore, et surtout, exposer de quelle manière les révolutionnaires ont cru qu'elles se passeraient ou s'étaient passées — et c'est une étude de mentalité collective.

Il nous reste à dire quelques mots des caractères affectifs et moraux qui se trouvent attachés à la mentalité révolutionnaire. Les plus saisissants nous paraissent être l'inquiétude et l'espérance.

D'après ce qui précède, l'inquiétude s'explique de soi. On a tout à craindre de l'adversaire tel qu'on se le représente. En 1789, on pense que le noble va faire appel aux troupes du roi, aux puissances étrangères et aux « brigands », c'est-à-dire aux vagabonds et aux mendiants que le chômage et la disette avaient multipliés. Le 14 juillet, rien n'a paru plus légitime que d'attribuer à une trahison concertée les actes insensés du gouverneur de la Bastille faisant ouvrir le feu inopinément sur la foule qui n'avait pas tiré un coup de fusil et ensuite sur une délégation envoyée par l'hôtel de ville et qui avait arboré un drapeau blanc. Cette inquiétude a tourné en peur à la fin de juillet. On la retrouve à travers toute la Révolution sous la forme du soupçon et elle explique la loi des suspects. On en a fait une maladie, la maladie du soupçon. On ne discutera pas s'il est normal ou non que les révolutionnaires soupçonnent leurs adversaires de s'organiser pour leur résister. Mais il est nécessaire de signaler qu'en admettant même que le soupçon fût déraisonnable jusqu'en juin 1789, il est devenu légitime à partir du coup d'Etat essayé par la cour et que tous les renseignements que nous possédons aujourd'hui sur les complots des années suivantes et sur l'appel à l'étranger attestent qu'il s'est de moins en moins égaré.

Cette inquiétude n'est point lâcheté. Il serait puéril de nier qu'elle a déterminé beaucoup de gens à se tenir sur la réserve et qu'au cours de la Grande Peur, elle a dégénéré fréquemment en panique ; mais, au fond, c'est très improprement que la « Grande Peur » est ainsi dénommée ; en réalité l'événement se caractérise bien plus exactement par la réaction très rapide qui a porté les révolutionnaires à

s'armer pour la défense et pour la contre-attaque. Et, dans les villes, l'annonce du coup d'État militaire qui commença le 11 juillet, par le renvoi de Necker, n'a pas du tout provoqué la peur, mais, au contraire, un très vif sursaut d'indignation et des mesures très précises de défense contre le pouvoir royal. La bravoure, l'audace, l'esprit d'offensive ont été assurément très inégalement départis entre les partisans de la Révolution, mais ce sont des qualités que la mentalité révolutionnaire, sous sa forme achevée, comporte incontestablement. La solidarité de classe en présence du péril est plus répandue. Dès le printemps de 1789, on voit adresser aux douteux l'interpellation menaçante : « Es-tu du Tiers Etat » ? Plus répandue encore, naturellement, car elle comporte moins de risques, est la volonté punitive à laquelle s'amalgament la haine et la soif de vengeance. De là les meurtres et la dévastation ou l'incendie des châteaux. Mais c'est une vue bien sommaire que d'attribuer ces excès à la « folie collective » d'une « foule criminelle ». En pareil cas le rassemblement révolutionnaire n'est pas inconscient et ne se juge pas coupable : au contraire, il est convaincu qu'il punit justement et à bon escient. Même les massacreurs de septembre ont parfois pris soin d'organiser un tribunal. A travers toute la Révolution, on surprend çà et là l'idée d'une « justice populaire » sommairement organisée, et, à défaut, plus sommairement appliquée encore, mais qui mériterait d'être étudiée de près, car elle jetterait sûrement beaucoup de lumière sur la mentalité collective révolutionnaire et même sur la mentalité collective des masses populaires en général. De même, quand les paysans démolisent systématiquement ou incendient un château dont ils pourraient se contenter de détruire les archives s'ils ne pensaient qu'aux droits féodaux, ce n'est pas folie : c'est volonté de punir le seigneur dans les biens qui lui sont si précieux et qui sont le symbole et l'assiette de sa puissance.

Mais plus importante que ces derniers traits nous paraît l'espérance que nous avons placée, dès le début, au premier rang, à côté de l'inquiétude. La volonté perverse de la classe dominante une fois brisée, ce sera l'avènement immédiat du bonheur universel. La représentation optimiste

que la classe révolutionnaire se forme d'elle-même exclut toute difficulté : il suffit que la classe dominante disparaisse. Sous cet aspect, la mentalité collective révolutionnaire s'apparente évidemment au millénarisme de certains milieux religieux : la Révolution est aussi une « bonne nouvelle ». C'est vraisemblablement parce que la Révolution française a été une grande espérance qu'on l'a représentée comme une crise religieuse. Les objections sautent aux yeux. Toutefois il semble pourtant vrai que le sentiment dont nous parlons ait été, pour une part, l'origine des cultes révolutionnaires : la société nouvelle qui naît ou va naître s'adore elle-même, consciente de sa perfection. Mathiez n'avait pas tort lorsqu'il a essayé d'appliquer les idées de Durkheim en entreprenant d'étudier les débuts de la « religion » révolutionnaire. C'est aussi l'espérance qui explique, au moins pour une part, le désintéressement et l'esprit de sacrifice — bref l'idéalisme — dont ont fait preuve au cours de toutes les révolutions, tant d'insurgés, de soldats et de « militants » obscurs.

Les caractères affectifs de la mentalité révolutionnaire rendent compte de cette tendance à l'action qui distingue le rassemblement révolutionnaire de l'agrégat. En pareil temps, quand les hommes se réunissent pour une fête, *l'état de foule*, que nous avons défini, s'institue dès le premier moment et sans l'intervention d'un événement extérieur — et cet *état* est déjà un acte parce qu'il implique invinciblement la résolution de réaliser la société nouvelle. Quand ils se réunissent pour livrer combat, de propos délibéré, on tient le rassemblement révolutionnaire dans sa forme la plus caractérisée et la plus pure. La mutation brusque de l'agrégat en rassemblement révolutionnaire exige au contraire l'intervention d'un événement extérieur qui réveille les sentiments affectifs : ce sera, au marché, la querelle d'un acheteur et d'un marchand ; dans la queue à la porte du boulanger, les invectives d'un audacieux ; au village, la venue du dîmeur ; pendant la peur, l'annonce que les brigands arrivent. Mais il en résultera toujours une volonté d'action, soit défensive, soit offensive.

Enfin ces caractères jettent quelque jour sur les rapports du rassemblement révolutionnaire avec les faits sociaux et

sur la manière dont la mentalité collective tend à créer spontanément des institutions. Dans l'opinion commune, la mentalité et le rassemblement révolutionnaires sont essentiellement destructifs. Et, en effet, le rassemblement, que l'action qu'il médite soit défensive ou offensive, porte toujours atteinte à la légalité.; la mentalité collective révolutionnaire est plus pernicieuse encore car, dès qu'elle naît, elle tend à désagréger les cadres sociaux en contestant leur légitimité et en ruinant l'autorité des chefs traditionnels. Or, toute institution repose sur la conviction qu'elle est juste et salutaire et elle ne subsiste que si les hommes qui la représentent inspirent respect et confiance. Mais on oublie d'ajouter que, si le rassemblement né d'un agrégat par mutation brusque se trouve naturellement dépourvu d'organisation, le rassemblement volontaire pur et concerté se donne au contraire des cadres et des chefs : au lendemain du 14 juillet, le peuple révolutionnaire s'est organisé à Paris en gardes nationales et en districts qui deviennent plus tard les sections ; ce sont ces bataillons de gardes nationaux et ces sections qui servirent de cadres aux mouvements insurrectionnels de 1792 et 1793. Au cours des troubles de juillet 1789, les révolutionnaires substituent partout des comités de leur choix aux anciennes autorités. Toutefois, c'est à la mentalité collective qu'il faut se reporter surtout si l'on veut se rendre compte de la puissance constructive du mouvement révolutionnaire. C'est elle en effet qui confère aux nouveaux chefs l'autorité qui leur est indispensable : elle reconnaît qu'ils sont nécessaires et leur prête confiance. Ces chefs peuvent être des élus : c'est à la mentalité collective révolutionnaire que l'Assemblée Constituante a dû son prestige et son autorité qui furent sans pareils. Mais ils peuvent aussi se révéler et s'imposer subitement au cours de l'action. D'ailleurs, les élus eux-mêmes se désignent souvent au choix de leurs mandants par leur activité ou par leurs discours. Bref, nous touchons ici à la question des « meneurs » qui, à elle seule, mériterait une étude particulière. On a réussi à imposer à ce mot un sens péjoratif et il n'est pas niable que, si certains meneurs sont des idéalistes désintéressés qui sacrifient leurs intérêts personnels et jusqu'à leur vie à la cause

qu'ils ont embrassée, on en trouve d'autres, à l'opposé, qui sont des agents provocateurs ou qui monnaient l'influence qu'ils ont su acquérir ; plus nombreux sont ceux que dévore le désir de jouer un rôle, soit par amour-propre, soit par ambition, ou que leur tempérament autoritaire prédestine à commander. Mais il conviendrait de le reconnaître, nous n'avons aucune preuve que parmi les meneurs, les corrompus forment la majorité et, quant aux autres, leur caractère est, le plus souvent, un complexe ; le vaniteux, l'ambitieux, l'autoritaire ne sont point, pour autant, dépourvus de convictions sincères et on ne peut même assurer *a priori* que l'homme qui tire profit de son influence ne participe en rien des idées et des passions de ceux qu'il conduit. Les meneurs sont des hommes comme les autres et ceux qui défendent l'ordre établi sont mûs pareillement par des motifs complexes parmi lesquels le désintéressement et l'amour du bien public n'ont pas nécessairement la première place, tant s'en faut ! En tout cas, quels que soient leurs mobiles secrets, les meneurs ne sont écoutés que si leurs discours et leurs ordres répondent à la mentalité collective ; c'est elle qui leur confère l'autorité et ils ne reçoivent que parce qu'ils donnent. C'est pourquoi leur situation est difficile et leur prestige souvent éphémère. Car un des éléments essentiels de la mentalité collective révolutionnaire étant l'espérance, la confiance qu'on leur accorde s'évanouit si l'événement dément l'espoir.

L'efficacité créatrice des mouvements révolutionnaires varie d'ailleurs avec l'étendue et l'intensité des représentations collectives. C'est ce dont on se convaincra particulièrement en étudiant ceux qui naissent de la disette. Si les émeutiers n'aperçoivent pas d'autres causes à leur malheur que l'avidité de tel marchand qu'ils ont devant eux, ils se borneront en cas de succès à imposer quelque règlement de marché ou quelque mesure d'assistance. Si, au contraire, ils inculpent la municipalité et les agents royaux de connivence avec les accapareurs, il peut arriver qu'ils leur enlèvent l'autorité pour la confier à des corps de leur choix. Si, enfin, ils mettent en cause le pouvoir central lui-même, et se rendent compte que, pour mettre fin à la disette et à la cherté, les mesures législatives, la taxa-

tion, la réquisition, un monopole national des subsistances sont indispensables, leur rébellion pourra provoquer, comme en 1793, une réorganisation complète de l'économie nationale. On peut ajouter que l'efficacité du mouvement est aussi fonction de son étendue territoriale. S'il est le fait d'une petite portion de la nation, la réaction ou l'inertie de la majorité entraînera promptement son échec. Les grandes révolutions embrassent toute ou presque toute l'étendue du territoire de l'État. C'est pourquoi les partis révolutionnaires sont unitaires ; les partis contre-révolutionnaires ou conservateurs, particularistes ou fédéralistes. On pourrait discerner en ceci un cas particulier de la question qui nous reste à examiner, à savoir l'influence qu'exerce sur la mentalité de l'individu et aussi sur la mentalité collective l'existence même de l'agrégat ou du rassemblement, influence qui est fonction de leur densité et de leur extension.

III

ACTION SPÉCIFIQUE DE L'AGRÉGAT ET DU RASSEMBLEMENT

En essayant de définir le rassemblement révolutionnaire et d'expliquer la formation de la mentalité collective qui lui sert de support, nous n'avons jusqu'ici fait appel qu'à la psychologie individuelle et à l'action intermentale. Ce n'est pas à dire qu'au point de vue historique, le rôle des agrégats, dont nous avons parlé au début de cette étude, puisse être considéré comme médiocre. Au contraire ! Puisque la mentalité collective révolutionnaire se forme par la conversation et par la propagande, tout ce qui met les hommes en contact direct est favorable à son développement, et dans les temps où la propagande par l'imprimé et par la réunion publique n'était point en usage ou n'atteignait pas directement les masses, il est évident que les agrégats exerçaient une influence capitale. Il n'en est pas moins vrai que, d'après ce que nous avons dit jusqu'à présent, aucune distinction n'apparaît entre les opérations mentales qui s'y déroulaient et celles qui se manifestent dans la vie collective quotidienne où les hommes exercent une ac-

tion intermentale les uns sur les autres par contact discontinu. Elles sont de même nature ; l'agrégat en précipite seulement le rythme.

Le moment est venu d'examiner si cette manière de voir épuise la réalité et si l'agrégat et le rassemblement, du fait de leur existence même, n'exercent pas sur l'individu une pression spécifique. L'affirmative n'est pas douteuse. En premier lieu, il se dégage de l'agrégat l'impression d'une force à laquelle ce serait folie pour l'individu de vouloir résister. Si la contrainte contribue à former la mentalité collective, l'agrégat, par sa masse, lui confère une efficacité particulière ; mais il faut dire plus : il exerce une contrainte dont les rapports discontinus entre les hommes ne sauraient représenter l'équivalent. En son sein, l'individu n'est pas seulement sollicité par le sentiment de quiétude que procure le conformisme ; il ne l'est pas non plus uniquement par la crainte de sévices que tel ou tel de ses semblables est capable d'exercer contre lui. L'agrégat, par sa seule masse, annihile la volonté de résistance, à peu près comme la tempête et l'océan déchaîné.

Mais il exerce une action particulièrement efficace, aussitôt que la mentalité collective révolutionnaire est poussée au premier plan de la conscience, en ce qu'il incite à l'action. Ce sentiment de force collective, qui impose la mentalité collective aux hésitants, encourage en même temps tous les présents à prendre l'offensive contre l'autorité politique ou sociale qui leur résiste. L'agrégat, le rassemblement sont des dénombremens et, dans la balance des forces ils jettent celle du nombre, en la rendant visible et tangible. Leur action est particulièrement forte sur les individus les plus émotifs : elle rend compte de l'audace qui s'éveille brusquement chez certains d'entre eux au cours de l'émeute et ainsi s'explique qu'au cours des mouvements populaires, apparaissent des meneurs d'action qui n'avaient pris aucune part notoire à la propagande et dont le rôle prend fin avec les violences. D'autre part, au sein de l'agrégat le sentiment de la responsabilité individuelle s'affaiblit ou disparaît. Le phénomène est en partie inconscient : à mesure que l'individu s'assimile plus exactement la mentalité collective, il en devient l'instrument et son action cesse d'être

autonome. Mais il peut aussi être conscient pour une part : l'individu calcule que, dans la foule, il ne sera pas reconnu, ou que personne ne voudra témoigner contre lui, ou qu'il sera impossible de punir tous ceux qui auront participé aux troubles. Enfin, il faut tenir grand compte de l'angoisse qui résulte de l'attente. Dans l'agrégat qui se constitue à l'annonce d'un danger, comme par exemple pendant la Grande Peur, et à plus forte raison, dans le rassemblement insurrectionnel, organisé en vue d'une action qui comporte un risque, les individus exercent l'un sur l'autre une influence intermentale, et sans doute physiologique qui surexcite les nerfs et porte l'anxiété à son comble. En ce cas ils se précipitent vers l'action pour s'en délivrer : ils fuient en avant.

Il ne nous reste plus qu'à indiquer une dernière direction à la recherche. Nous avons essayé d'établir une distinction entre l'agrégat et le rassemblement volontaire. Mais nous devons dire maintenant que, par quelque côté, le second participe toujours du premier. Quand un rassemblement se constitue, il ne peut empêcher que des indifférents, des éléments malsains qui veulent pêcher en eau trouble, des agents provocateurs, s'incorporent à sa masse. De ce fait, il perd une partie de son homogénéité ; il redevient hétérogène comme l'agrégat, bien que dans une mesure moindre. En second lieu, la configuration topographique exerce, sur lui aussi, une certaine action. Elle est moins puissante que sur l'agrégat, sans doute. Tout de même, les ravages d'une bande d'émeutiers urbains ou de paysans révoltés ne sont pas uniquement déterminés par la haine qu'ils ont vouée à tel ou tel individu, à telle ou telle autorité : il advient qu'ils s'exercent en tel point et en épargnent un autre parce que le dessin des rues ou le tracé des routes ont conduit la bande devant telle maison ou vers tel château. Enfin, la contagion de mouvement qui permet de retrouver l'agrégat animal dans l'agrégat humain ne peut être exclue, sans qu'on lui attribue aucunement l'importance que lui assignait Lebon. Dans la démolition des châteaux, dans les sévices personnels et les meurtres, on a l'impression que certains individus se mettent à frapper parce qu'ils voient frapper ; ils ne l'eussent pas fait sans doute

s'ils n'avaient participé à la mentalité collective, mais il n'est pas sûr non plus que tous aient passé consciemment à l'acte et c'est ce qui institue la responsabilité particulière de ceux qui donnent l'exemple. Il n'est même pas interdit de se demander si, au cours des phénomènes que nous avons essayé de classer et de décrire, n'intervient pas une sorte de magnétisme physiologique qui pourrait jouer son rôle dans la formation de la mentalité collective, dans le passage à l'action et dans la contagion de mouvement : rien ne serait plus propre à favoriser son action que l'agrégat et le rassemblement.

Entre Lebon qui, sous la notion de foule, postule une identification de l'animal et du plus grand nombre des hommes, et ceux qui, au contraire, ne voient dans la foule qu'une juxtaposition d'individus autonomes, nous ne nions pas avoir adopté une position moyenne. Dans l'une et l'autre thèse, la grande lacune nous paraît être qu'il est fait abstraction de la mentalité collective. On concédera bien volontiers à Lebon qu'elle tend à étouffer dans l'individu l'esprit critique qui est le propre de l'homme. Mais on ne lui accordera pas que cette mentalité se constitue par un processus purement mécanique en quelque sorte et sans l'intervention des opérations qui président à la constitution de toute mentalité individuelle. La mentalité collective et, par conséquent, la mentalité des « foules » révolutionnaires ne constitue pas un retour à l'animalité.

G. LEFEBVRE.

